

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition du général Grégoire de Saint-Quentin,  
commandant des opérations spéciales ..... 2

Mercredi  
1<sup>er</sup> juin 2016  
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 55

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence de  
Mme Patricia Adam,**  
*présidente*



*La séance est ouverte à neuf heures trente.*

**Madame la présidente Patricia Adam.** Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui le général Grégoire de Saint-Quentin, commandant des opérations spéciales (COS), que je remercie d'avoir accepté notre invitation. Votre présence dans cette commission est toujours appréciée de mes collègues. L'audition de ce jour sera l'occasion de faire le point sur la situation actuelle des forces spéciales, particulièrement sollicitées. Par ailleurs, alors que nous avons prévu un accroissement des moyens dévolus aux forces spéciales lors de l'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM), peut-être pourriez-vous également en dresser un premier bilan ? Je vous laisse la parole.

**Général Grégoire de Saint-Quentin, commandant du commandement des opérations spéciales.** Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les députés, comme vous pouvez l'imaginer, c'est pour moi un très grand honneur d'être avec vous ce matin. Si cette audition a pour objet premier de faire le point sur l'état d'avancement du renforcement des forces spéciales annoncé par le Livre blanc et programmé la LPM, je voudrais néanmoins commencer par un rapide survol de l'évolution des forces spéciales depuis la création du COS en 1992. Cela me paraît important pour fixer les esprits et donner quelques points de repères.

Conséquence des principaux enseignements de la guerre du Golfe, la création du commandement des opérations spéciales en 1992 prenait acte de l'incapacité de la France à mener des actions spéciales de niveau opératif, alors même que l'armée française disposait d'unités capables de le faire. Cette création visait en premier lieu à promouvoir leur emploi.

Il s'agissait, dans ce domaine spécifique, de créer les conditions d'une interopérabilité maximale entre les unités de forces spéciales des trois armées, et de favoriser l'émergence d'une culture commune se superposant, sans les dissoudre, aux cultures d'armées.

Depuis un quart de siècle, au gré d'engagements opérationnels nombreux sur tous les théâtres d'opérations, l'emploi des forces spéciales françaises s'est progressivement affiné et étoffé, passant d'un modèle d'emploi ponctuel à celui de campagnes structurées menées par une composante d'opération spéciale de niveau opératif, c'est-à-dire au niveau d'un théâtre d'opérations.

Plus particulièrement, au cours des trois dernières années, les forces spéciales ont connu des mutations importantes et des avancées opérationnelles significatives qui résultent, pour une grande part, de leur engagement toujours plus intensif dans la lutte contre le terrorisme. Elles ont dû s'adapter et relever de nombreux défis opérationnels beaucoup plus durs et hautement dynamiques.

Elles jouent aujourd'hui un rôle majeur dans notre dispositif de défense. Le Livre blanc de 2013 et la loi de programmation militaire 2014-2019 l'avaient d'ailleurs bien identifié ; l'évolution de la situation internationale ne l'a pas démenti, bien au contraire. Face à des adversaires organisés en réseaux agissant de manière décentralisée, utilisant des modes d'action asymétriques dans un cadre transnational anarchique dans des États défailants, les forces spéciales constituent une réponse tout à fait adaptée, et leur renforcement était bien une nécessité qu'il faut soutenir dans la durée.

Le renforcement des forces spéciales a été lancé par les armées dès l'approbation de la LPM par le Parlement au travers du projet « Forces spéciales 2017 ». Il s'est organisé selon trois axes majeurs auxquels chacune des armées a apporté, de façon très volontariste, sa contribution propre :

– l'augmentation des moyens de commandement pour accroître notre capacité à anticiper, planifier et conduire des opérations spéciales ;

– l'amélioration et la fiabilisation des capacités détenues pour mieux répondre aux contrats opérationnels actuels ;

– l'élargissement des ressources et des capacités pour s'adapter aux nouvelles menaces et tenir dans la durée.

S'agissant du premier axe, je dois souligner qu'en dépit de la trajectoire de déflation sur laquelle les armées étaient complètement engagées au début de la période et qui s'est traduite par une rationalisation importante des structures de direction et de commandement, l'état-major du COS a bénéficié d'un effort significatif, qui l'a vu accroître sa ressource de 30 %. Ce renforcement a permis d'accroître significativement nos capacités d'analyse, d'anticipation et de conception de modes d'action, face à une menace terroriste de plus en plus agressive. Il nous permet également de consacrer une ressource plus large et plus compétente au développement capacitaire des forces spéciales, condition *sine qua non* de la consolidation de l'outil. Enfin, le dialogue que le COS entretient avec les armées, directions et services, se place au bon niveau.

L'armée de terre, quant à elle, a érigé les forces spéciales terre (FST) en capacité clef, regroupées au sein d'un commandement qui sera créé le 23 juin prochain. Au début de l'année 2016, 75 % du renforcement des effectifs des FST était déjà réalisé. Au renforcement quantitatif des 13<sup>e</sup> RDP et du 1<sup>er</sup> RPIMA, s'est ajouté un effort particulier sur la maintenance des hélicoptères du 4<sup>e</sup> RHFS avec le transfert puis la consolidation d'une structure de maintenance dédiée. Au-delà, l'armée de terre a également développé un concept novateur au travers du Groupement d'appui aux opérations spéciales (GAOS), qui identifie des unités conventionnelles partenaires des forces spéciales. Il s'agit d'un vivier de personnels sélectionnés et entraînés, appartenant à huit régiments différents de l'armée de terre, dont les capacités d'appui intéressent tout particulièrement les forces spéciales – je pense au génie, à la guerre électronique, à la cartographie, aux explosifs, aux moyens cynophiles ou encore aux risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques (NRBC). Je soutiens tout particulièrement ce type d'approche pragmatique, qui poursuit une logique que je défends depuis trois ans : il faut souvent plus que des forces spéciales pour faire des opérations spéciales.

La marine, de son côté, s'est inscrite dans une manœuvre en deux temps. Tout d'abord, un premier temps de consolidation structurelle interne à la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO), qui s'est traduit par la création, au 1<sup>er</sup> septembre 2015, du commando d'appui aux opérations spéciales, le commando « Ponchardier ». Dans le même temps, la marine, à l'instar des autres armées, a contribué significativement au renforcement des effectifs de l'état-major du COS. En fait les trois armées y ont contribué.

Le deuxième temps, dont les modalités sont toujours à l'étude au sein de la marine nationale, découle de la montée en puissance des matériels majeurs spécifiques marine, comme le programme d'embarcation commando à usage multiple embarquable, « ECUME », dont quinze ont déjà été livrées. Ce programme vise à renouveler et à moderniser la capacité d'action des commandos marine en haute mer et de la mer vers la terre. ECUME est un vecteur qui permet d'effectuer un bond capacitaire majeur aux forces spéciales « Mer », en particulier s'agissant des élongations, de la mise en œuvre d'armement d'appui, des capacités d'emport accrues, de la mise en œuvre par les bâtiments de surface majeurs de la marine, et d'aérolargage. Il ne s'agit pas d'une simple embarcation de commando, mais d'un véritable système d'arme.

Répondant tout d'abord au besoin de renforcement des capacités des forces spéciales, l'armée de l'air s'est engagée en lien avec l'armée de terre dans un processus de certification « forces spéciales » de l'escadron d'hélicoptères « Pyrénées » (l'EH 01.067). Depuis janvier dernier, l'armée de l'air est en mesure de mettre à disposition du COS une capacité initiale constituée d'un plot de deux Caracal, au plus, avec ses deux équipages qualifiés forces spéciales, pour une durée limitée dans le temps. L'objectif est qu'à partir de 2017, elle soit apte à la projection de deux Caracal sans limitation de durée (personnel, matériels, soutiens...). Cet escadron apportera au COS une capacité de ravitaillement en vol aujourd'hui inexistante, qui ouvrira donc un mode d'action complémentaire.

L'escadron de transport « Poitou », qui connaissait un déficit de ressources humaines, est aujourd'hui pratiquement à effectif nominal. S'agissant du Commando parachutiste de l'air n° 10 (CPA 10), il est encore en sous-effectifs, particulièrement s'agissant des militaires du rang. L'armée de l'air, dans le cadre du projet « ProDef XXI », travaille à réorganiser ses commandos parachutistes, à Orléans en particulier. Cette réorganisation doit notamment renforcer l'attractivité du métier, et donc augmenter le vivier qui alimente les flux vers les forces spéciales.

En parallèle, et selon une logique similaire à celle développée par l'armée de terre, la contribution de l'armée de l'air aux opérations spéciales est complétée par des modules capacitaires d'appui aux opérations spéciales détenus au sein d'unités conventionnelles dites « partenaires », comme le 25<sup>e</sup> régiment du génie de l'air et l'escadron de drones « Belfort ». L'ensemble des autres capacités de l'armée de l'air peut également intervenir en appui d'une opération spéciale grâce aux compétences développées et standardisées par des unités dites référentes, et je pense notamment au Régiment de chasse « Normandie-Niemen », qui nous aide à faire évoluer nos capacités d'appui feu et d'appui de nos commandos par l'aviation de chasse.

Concernant le renforcement capacitaire, je commencerai par la question des C-130, qui concerne les forces spéciales à plusieurs titres.

Premièrement, la modernisation de la flotte de C-130 permettra de répondre aux obligations de l'aviation civile à l'horizon 2020, sans quoi nos aéronefs ne pourraient plus décoller. Huit des quatorze C-130 bénéficieront dans le même temps d'améliorations substantielles de leurs capacités tactiques, dont notamment l'amélioration de leur autoprotection, de leurs capacités de communication, de leur aptitude à la navigation très basse altitude sous faible visibilité, avec des capacités de détection infrarouge. Si la notification du contrat intervient bien à l'automne 2016, ces huit appareils devraient être

livrés entre 2019 et 2022. Après le retrait programmé des Transall, cela permettra d'éviter une régression capacitaire des forces spéciales.

Deuxièmement, le retour d'expérience des dernières opérations milite pour que le capteur à longue endurance qu'est aussi le C-130 soit équipé pour permettre l'appui feu des troupes amies et l'engagement de cibles dynamiques.

Troisièmement, l'arrivée des deux C-130J ravitailleurs en 2019 au sein de la composante transport de l'armée de l'air, conjuguée aux capacités de ravitaillement en vol du Caracal, offrira aux forces spéciales une allonge significative et de nouvelles capacités de pénétration prometteuses. Pour ce qui est de la mobilité et du combat terrestre, dans le cadre d'un programme à effet majeur, l'arrivée des 25 premiers poids lourds forces spéciales fin 2016 dans un premier standard permettra de disposer de véhicules de combat modernes et spécifiquement élaborés pour répondre véritablement aux besoins des forces spéciales.

En effet, dans ce domaine, nous connaissons une fragilité depuis déjà plusieurs années, alors même que la quasi-totalité de nos engagements sont réalisés en milieu aéroterrestre. À titre d'illustration, la *task force* Sabre, actuellement engagée au Sahel, a dû adapter ses cinq dernières opérations motorisées en milieu désertique pour tenir compte de la fragilité actuelle de ses véhicules. Cette situation était anticipée depuis un certain temps, ce qui a justifié la forte priorité demandée par le COS sur ce programme à la fois en LPM et lors de son actualisation de l'an passé. Les enjeux de ce programme sont multiples : il s'agit d'abord de remplacer un parc de véhicules parfois très anciens (Peugeot P4 et véhicules légers de reconnaissance et d'appui), peu nombreux, usés et hétérogènes entre les trois composantes d'armées. En outre, avec ces véhicules conçus dès l'origine pour les forces spéciales, nous connaissons un bond qualitatif opérationnel indéniable du fait de capacités d'emport adaptées aux besoins de groupes lourdement équipés, et de l'agencement des équipements à bord réellement pensé pour le combat. Enfin, le soutien d'un parc unique en sera plus aisé. Ceci contribuera directement à la réduction de notre empreinte logistique, qualité essentielle des forces spéciales. L'ensemble des acteurs l'état-major des armées, le COS, les armées et la DGA sont mobilisés pour tenir les spécifications et les échéances telles qu'elles ont été prévues, et qui répondent à l'urgence de nos engagements.

Cette LPM sera également l'occasion de faire porter un effort sur notre capacité au combat de nuit, qui caractérise la plupart de nos engagements opérationnels. Le parc actuel de jumelles de vision nocturne (JVN) est actuellement obsolète, hétérogène et incomplet. Qui plus est, il subit des conditions très abrasives sur le terrain. Enfin, cette technologie se répandant assez rapidement et n'étant plus l'apanage des seules nations occidentales, le maintien de notre supériorité suppose de pouvoir rester constamment au niveau des dernières évolutions technologiques : miniaturisation, niveau de définition, champ large, etc. Les trois armées sont concernées. Depuis 2014, nous avons entrepris de remplacer l'ensemble de nos JVN par des matériels plus performants. En ce qui concerne le segment hélicoptère, qui est une dimension majeure des opérations spéciales, le regroupement de la flotte Caracal a été acté par les armées, conformément à l'actualisation de la LPM, et six NH90 commandés. Ce regroupement repose sur la faculté à équiper rapidement le 4<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères des forces spéciales de machines de dernière génération telles que le NH90. Un tel appareil est indispensable pour assurer la mise au bon niveau d'exigence et de capacité du COS pour les quinze prochaines années. Le besoin est de l'ordre de 24 appareils, ce qui pourrait par ailleurs correspondre aux besoins d'autres pays étrangers. Pour répondre aux exigences d'une

opération spéciale, il est néanmoins nécessaire de compléter les capacités dont dispose cet hélicoptère, qui n'a pas été développé initialement pour cette finalité. Cela suppose de procéder à plusieurs évolutions concernant, sans être exhaustif, l'avionique, les communications, l'armement ou encore l'ajout d'équipements optionnels pour l'aérocordage. Ce dossier, qui n'est pas encore abouti, revêt à mes yeux une importance particulière, car doter le 4<sup>e</sup> RHFS d'un même parc de machines adaptées à sa mission, afin de pouvoir procéder ensuite au regroupement des Caracal au sein de l'EH 1.67 « Pyrénées », accroîtra considérablement l'aéromobilité des forces spéciales et permettra d'homogénéiser les flottes, ce qui est un gage d'efficacité.

Enfin, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous pour évoquer les drones de surveillance de théâtre, qui n'appartiennent pas aux forces spéciales, car les opérations menées par le COS ne peuvent pas être conduites sans moyens modernes de surveillance et de renseignement, dits ISR. Depuis 2013, où les capacités en la matière se résumaient à deux systèmes de drone MALE Harfang largement utilisés en Afghanistan, un saut considérable a été accompli avec l'entrée en service du MQ9 *Reaper*. En plus d'être des outils de cohérence interarmées, ces moyens constituent de véritables démultiplicateurs d'efficacité et une technologie de rupture en opération. Les forces spéciales consomment 80 % des heures de potentiel *Reaper* et le besoin ne cesse de croître.

Avant de conclure, je redirai que les forces spéciales, comme le Livre blanc le soulignait déjà, continuent de s'imposer comme une capacité de premier plan. À cet égard, le développement de programmes majeurs tels que celui du véhicule forces spéciales, lancé en 2015, constitue un signe très encourageant. En effet, il témoigne de la capacité à intégrer les besoins des forces spéciales dès les premières réflexions relatives au développement d'un programme d'armement. C'est un gage de maîtrise des ressources financières, car cela évite probablement des adaptations coûteuses ultérieures.

En termes capacitaires, les défis à relever restent encore nombreux et variés. Ils découlent d'une part de la nécessité à être capable de s'infiltrer vite, loin et en toute discrétion, sur tout type de théâtre. Cela touche évidemment l'aéromobilité – hélicoptères, avions – et l'infiltration en parachute.

D'autre part, le renforcement de la capacité de contrôle et de commandement, le C2, constituera davantage encore à l'avenir un des facteurs d'efficacité et d'efficience du COS. En effet, le C2 conditionne la robustesse de notre système de commandement et la capacité du COS à décider puis à agir vite grâce à une circulation des informations et des ordres à la fois rapide, large et hautement sécurisée.

Enfin, est aussi posé aux armées et au COS le défi de la faculté d'adaptation des forces spéciales, qui doivent pouvoir faire évoluer leurs capacités à un rythme compatible avec l'évolution des menaces et des théâtres d'opération. Nous réfléchissons, au sein du ministère, aux adaptations nécessaires pour pouvoir acquérir des équipements plus rapidement, et pour certains de manière plus discrète, afin de maintenir une supériorité opérationnelle dans un contexte général de prolifération des technologies et des équipements militaires ou duaux.

Pour conclure, les armées ne ménagent pas leurs efforts pour que leurs forces spéciales puissent répondre à de nombreux défis opérationnels. Les forces spéciales

constituent un outil performant, reconnu par nos pairs, qui a atteint une maturité indéniable. Elles répondent au quotidien à la confiance placée en elles grâce à des hommes et des femmes capables de mener des opérations délicates, précises, discrètes, souvent audacieuses et courageuses. Et je puis témoigner de ma fierté à les commander en opération.

**Mme la présidente Patricia Adam.** Avant de passer la parole à mes collègues, je souhaitais vous remercier pour cet exposé liminaire très complet, et vous demander de préciser votre propos s'agissant de la nécessité de procéder à des acquisitions plus discrètes.

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** La réponse est très simple : il peut arriver que pour faire face à un mode d'action adverse, nous ayons besoin ponctuellement de nous doter d'équipements spécifiques, sans que nos adversaires ne puissent en être informés. C'est du cas par cas et l'instauration d'un processus d'achat plus discret n'est que complémentaire de l'existence de programmes d'armement intégrant dès l'origine nos spécifications.

**M. Jean-François Lamour.** Merci de cet exposé très clair, qui souligne combien il est essentiel de disposer de forces spéciales de ce niveau de préparation. Permettez-moi d'évoquer un sujet dont vous avez plusieurs fois parlé, et qui constitue peut-être un point faible : les moyens aéroportés, et en particulier les hélicoptères. Que pensez-vous de la disponibilité des Caracal dans la bande sahélo-saharienne ? Nous le savons, les turbines ont souvent été mises à rude épreuve, et leur potentiel s'amenuise très vite. J'ai vu des pales de Gazelle totalement détruites après à peine 70 heures d'utilisation, alors même qu'elles peuvent durer près de 500 heures. Êtes-vous en mesure de remplir vos missions avec les moyens dont vous disposez ? Vous avez indiqué à plusieurs reprises que, selon vous, le NH90 était nécessaire : constitue-t-il d'après vous une réponse adaptée alors qu'il équipe le 1<sup>er</sup> régiment d'hélicoptères de combat (RHC) et que les premiers essais sont concluants ? Êtes-vous en mesure de détailler les améliorations qu'il faudrait lui apporter, s'agissant des capteurs ou de l'avionique notamment ? Enfin, s'agissant des C-130, vous avez laissé entendre qu'ils pourraient mener des actions d'appui feu, pourriez-vous détailler votre pensée ?

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** S'agissant des Caracal, nous avons effectivement identifié des faiblesses au niveau de la filtration des entrées d'air, ce qui endommageait les turbines attaquées par le sable et la poussière. Nous avons pris des mesures d'adaptation et aujourd'hui je n'ai plus vent de problème d'usure excessive des turbines. Plus largement, dans la bande sahélo-saharienne, nous armons un plot important d'hélicoptères regroupant des Caracal et des Cougar, afin d'être toujours en mesure de disposer d'un minimum de machines pour agir. Toutefois, cet objectif n'est pas toujours satisfait, car notre disponibilité dépend de nombreux éléments, en particulier la maintenance. Dans ce domaine, l'armement de certains postes clés n'est pas toujours complètement réalisée – je pense notamment aux documentalistes, qui vérifient toutes les opérations de maintenance – et cela impacte notre disponibilité malgré le dévouement exemplaire de nos maintenanciers.

Les NH90, quant à eux, sont armés par les forces conventionnelles dans le cadre de l'opération Barkhane. Si je ne dispose pas de beaucoup de retours d'expérience, il s'agit néanmoins d'un hélicoptère plus récent, qui est donc nativement plus performant. Je n'ai pas été alerté quant à des problèmes de filtration mais le 1<sup>er</sup> RHC serait plus à même que moi de vous répondre. Au-delà, le NH90 n'a pas été pensé pour les forces spéciales, et certains équipements manquent, j'en ai parlé. Nous menons des discussions au sein des armées et avec

la DGA afin d'améliorer les choses. À titre d'exemple, en matière de radar, il faudrait disposer de meilleures capacités en matière d'imagerie infrarouge frontale (FLIR), permettant une observation lointaine des obstacles et de l'ennemi, et de se poser sans visibilité, par nuit noire et dans la poussière, en toute sécurité. Il faudrait également déplacer l'armement de sabord afin de libérer l'accès aux portières, essentiel pour les commandos.

En matière de communications, j'ai demandé à ce que nous soyons capables de maintenir une liaison satellite avec nos Caracal et nos Cougar, car lorsque nous effectuons un raid de 1 500 kilomètres dans la nuit, il suffit que le C-130 ne soit pas en mesure de faire relais pour perdre la liaison. Or, une telle situation me préoccupe à double titre, d'abord parce que la mission peut évoluer en cours d'action, ensuite parce que nous ne pouvons pas être avertis immédiatement s'ils rencontrent un problème mécanique. Une telle situation n'est pas satisfaisante et des adaptations sont actuellement à l'étude chez les industriels. Au risque de me répéter, lorsque les choses ne sont pas anticipées dès le départ, le processus d'adaptation est long et coûteux. Des améliorations doivent également être apportées en matière d'aérocordage et d'armement. Toutefois, il est important de le souligner, même si le NH90 n'a pas été conçu à l'origine pour les forces spéciales, il s'agit d'une plateforme récente, en service dans le reste des armées, ce qui permet de mutualiser la maintenance. C'est essentiel alors que notre armée demeure de dimension modeste en projection. Le même dispositif permet de recourir aux mêmes mécaniciens.

Quant au C-130, nous nous interrogeons sur la possibilité de tirer le meilleur parti de son endurance en lui ajoutant la capacité de pouvoir délivrer ponctuellement une munition de type missile. Il ne s'agit pas d'en faire un bombardier.

**M. Gwendal Rouillard.** Comment envisagez-vous l'évolution de vos modes de projection et d'intervention, avec par exemple l'arrivée du sous-marin Barracuda ? Et comment intégrez-vous la dimension cyber dans les opérations spéciales ?

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** Le programme d'embarcation commandos à usage multiple et embarquable, dit ECUME, permet aux commandos de marine de disposer d'une embarcation semi-rigide conçue spécialement pour les opérations spéciales, et dont quinze exemplaires ont d'ores et déjà été livrés. Si, en apparence, ce matériel ressemble aux embarcations de ce type d'ancienne génération, en fait il n'en est rien : l'ECUME nous offre des possibilités bien supérieures en terme d'autonomie et de tenue à la mer ce qui permet de préserver le potentiel des hommes avant l'action. L'entrée en service des sous-marins de la classe Barracuda et des équipements associés nous offrira également de nouvelles possibilités.

Quant à la dimension cyber des opérations, elle est vue par le COS comme un moyen d'action de plus, un élément qui facilite nos opérations – on parle en anglais d'*enabler*. Bien entendu, le commandement des opérations spéciales n'a pas pour vocation de centraliser les moyens cyber des armées en lieu et place des structures qui ont été mises en place à cet effet... Mais, d'une part, nos modes d'action peuvent intéresser les armées aussi en matière de cyberdéfense, et, d'autre part, lorsque nous étudions une cible, nous avons souvent intérêt à envisager des modes d'action cyber, seuls ou en complément d'une action de type commando. Ainsi, le cyber facilite le travail des forces spéciales.

**M. Philippe Folliot.** Je tiens à saluer l'exemplaire dévouement des militaires des forces spéciales, et le haut niveau d'intégration interarmées du commandement des opérations

spéciales. La complémentarité des forces spéciales avec les forces conventionnelles est-elle aujourd'hui bien rôdée ? Comment les forces spéciales s'articulent-elles, par ailleurs, avec le service action de la DGSE ? Enfin, entretenez-vous des relations de partage d'expérience, voire de partage de capacités, avec les forces spéciales de nos alliés ?

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** Avec les forces conventionnelles, de mon point de vue, les relations sont désormais bonnes, même si dans le passé nous avons pu rencontrer des difficultés sur certains théâtres d'opérations. En tout état de cause, les opérations spéciales ne seraient pas aussi efficaces sans le soutien des forces conventionnelles, notamment dans la bande sahélo-saharienne. On pourrait donner de nombreux exemples de cette bonne coordination entre les forces spéciales de la mission Sabre et les forces conventionnelles de l'opération barkhane. Ainsi, le soutien médical de la force Sabre s'appuie sur les moyens de Barkhane, ne serait-ce que pour permettre aux forces spéciales d'utiliser leurs propres hélicoptères pour d'autres aspects de la mission. Autre exemple : les forces spéciales ne seraient pas aussi agiles sans capacités logistiques des bases relais de Brakhane. De même, il n'est pas rare que Barkhane prête ses machines en cas d'indisponibilité des hélicoptères de Sabre. Il y a également un partage permanent du renseignement. Forces conventionnelles et forces spéciales sont ainsi parfaitement complémentaires, et chacun déploie le maximum de ses capacités sans friction.

S'agissant du service action de la DGSE, le commandement des opérations spéciales entretient de bonnes relations avec ce service, sans pour autant qu'elles soient aussi étroites qu'avec les forces conventionnelles. En effet, ce service a pour cœur de métier des opérations clandestines dont, par nature, nous n'avons pas à connaître. La question renvoie en réalité à la place que prennent désormais les forces spéciales, aujourd'hui bien comprise : notre pays a besoin d'une capacité d'action agile et réactive pour agir contre un terrorisme lourdement armé, comme celui d'AQMI ou encore Daech qui possède une véritable armée terroriste. Contre un tel ennemi, il faut des capacités à la fois robustes, à faible empreinte et capables d'interagir avec d'autres composantes de nos forces ; or, les forces spéciales, ce sont 4 000 personnels, plusieurs dizaines d'hélicoptères et des capacités aériennes permanentes : ces moyens ne sont pas du même ordre que ceux, du service action qui ne répond pas aux mêmes finalités.

Concernant nos alliés, il y a en effet une « communauté des forces spéciales ». L'OTAN organise d'ailleurs deux séminaires par an concernant les forces spéciales ; de même, la semaine dernière, j'étais aux États-Unis à un salon d'équipement spécialisé sur ce sujet. Ce type d'événement se multiplie à mesure que nos besoins sont de plus en plus pris en compte par les industriels. Nous avons-nous même notre propre séminaire, le SOFINS qui se tient près de Bordeaux. Ainsi, nous nous connaissons, et nous sommes tout à fait en mesure de partager des informations ou des appréciations concernant nos équipements. C'est un réseau informel, mais il fonctionne bien.

**M. Charles de La Verpillière.** Pourriez-vous nous décrire concrètement quelques opérations emblématiques de votre activité ?

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** Il n'y a véritablement pas d'opérations « types » : les forces spéciales peuvent être employées pour toute une gamme d'opérations, des plus légères et des plus discrètes, aux plus lourdes, comme Sabre.

Une opération telle que Sabre commence toujours par une phase de renseignement. On dit souvent que les forces spéciales ne « tiennent » pas le terrain : c'est exact, pour la bonne raison que ce n'est pas leur rôle. Nous cherchons d'abord à comprendre l'organisation de l'ennemi, de façon à optimiser notre effet de levier. Cela passe, au commencement de toute opération, par une phase de renseignement, collecté de toutes les façons possibles : du renseignement d'origine humaine, d'origine image, ou d'origine électromagnétique. Une fois acquis de solides renseignements, vient une phase de préparation de la mission, qui suppose un degré de certitude encore plus élevé sur ses objectifs et son contexte. Enfin arrive le temps de l'action, et tous les moyens d'actions peuvent être envisagés, avec le souci permanent de ménager l'effet de surprise de nos commandos, car nous n'engageons que des effectifs limités.

**M. Jacques Lamblin.** L'efficacité des forces spéciales repose sur leur agilité et leur capacité d'allonge, comme vous l'avez dit, mais aussi sur leur furtivité. Vous avez évoqué les problèmes de communication entre les forces au sol et le commandement, et souligné l'importance de la flotte d'avions tactiques C-130 Hercules pour la mobilité des forces. Mais savoir avant d'être détecté suppose aussi des avantages technologiques. À cet égard, l'action nécessite des moyens et des liaisons suffisamment sécurisées : sommes-nous sûrs que ce que l'on dit ne peut pas être entendu par l'adversaire ? S'agissant des jumelles de vision nocturne, vous avez indiqué que l'adversaire en était de plus en plus souvent équipé, et que les technologies concernées évoluaient rapidement. Où en sont nos équipements ?

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** Sur la sécurité des communications, nous disposons de liaisons chiffrées et redondantes. Dès lors je ne nourris pas d'inquiétude particulière à ce sujet.

Sur les JVN, on commence effectivement à retrouver, sur certains théâtres, des adversaires qui en sont équipés. Tel est le cas notamment au Levant, avec des combattants de Daech qui utilisent ce type de matériel. Il s'agit souvent de matériel de basse qualité et tous les combattants n'en sont pas dotés. Je souhaiterais ajouter qu'en matière technologique, et en particulier pour ce qui concerne les JVN, nous avons de très belles sociétés en France. Il est essentiel de pouvoir disposer d'un tube d'intensification de lumière qui soit de la qualité attendue. Vous imaginez bien qu'il est extrêmement important d'être doté d'équipements de la meilleure qualité pour, par exemple, effectuer un vol de C-130 à très basse altitude – parfois au ras du sol – de nuit, pour insérer des commandos. Nous disposons de cette qualité industrielle en France et, avec le plan JVN que j'ai évoqué tout à l'heure, j'ai bon espoir que nos commandos bénéficient bientôt du matériel de la meilleure qualité.

Plus généralement, je dis souvent qu'il ne faut pas concevoir la capacité « forces spéciales » – qui est dorénavant bien inscrite dans le paysage des outils de notre défense – en fonction de l'adversaire que nous affrontons aujourd'hui, notamment au Sahel. Ce serait une erreur de penser nos systèmes et modes d'action de manière figée. Je pense que les forces spéciales peuvent être utilisées dans un spectre large, à condition qu'elles aient la furtivité et qu'elles puissent, grâce à des outils d'insertion aquatique, subaquatique ou aérienne extrêmement performants, passer là où l'adversaire – y compris un adversaire plus sophistiqué que les *katibat* sahéniennes – pense qu'on ne passera pas. C'est ce que nous devons garder à l'esprit si l'on veut conserver un outil performant, car nous ignorons comment la situation va évoluer dans les 10 ou 15 ans à venir.

**Mme la Présidente Patricia Adam.** Le ministre de la Défense affirme souvent que nous avons à faire face au même ennemi sur le territoire national comme à l'extérieur de nos frontières – à savoir le terrorisme de Daech ou d'Al-Qaeda. Existe-t-il des échanges, que ce soit au niveau de l'utilisation des matériels ou des modes opératoires, avec le RAID et le GIGN ?

**Général Grégoire de Saint-Quentin.** Tout à fait, et ces échanges ne datent pas des actions terroristes à grande échelle telles qu'on les connaît depuis deux ans. Le partenariat le plus ancien concerne le GIGN, qui travaille avec la marine nationale – et donc avec les commandos marine – sur toutes les questions de contre-terrorisme maritime, c'est-à-dire la capacité à reprendre de vive force un navire tombé aux mains de terroristes aux abords de nos côtes. Il s'agit d'un domaine qui est travaillé depuis au moins 20 ans. La marine nationale fournit évidemment ses commandos, mais également les porteurs, les hélicoptères, en somme tous les moyens nécessaires à une véritable opération militaire.

S'agissant des interventions à terre, si malheureusement on constate que les personnes qui nous ont attaqués en novembre dernier provenaient de zones de combat au Levant, je pense néanmoins que la situation sur les théâtres d'opération est différente de la situation en France en termes de préparation et d'exécution opérationnelles. Les forces spéciales sont sélectionnées et entraînées à opérer dans un milieu dégradé. Or, malgré la situation difficile provoquée par les attaques de novembre, il y a sur le territoire national toute une infrastructure, des moyens – à l'image du SAMU et des hôpitaux –, des forces de police et de gendarmerie qui peuvent soutenir l'action des forces d'intervention. Sur les théâtres extérieurs, nous nous trouvons dans une situation beaucoup moins favorable, beaucoup moins sécurisée et dans un milieu beaucoup moins « permissif ». Cela oblige à penser les choses différemment, en étant capable de gérer l'incertitude : c'est l'ADN des forces spéciales. Néanmoins sur les matériels et les modes opératoires terroristes pour lesquels nous avons une expérience certaine, nous échangeons avec le RAID et le GIGN et nous échangeons bien.

**Mme la Présidente Patricia Adam.** Nous vous remercions général, et nous aurons sans doute l'occasion de vous revoir sur les théâtres d'opération puisque vous avez l'habitude de recevoir des collègues qui effectuent des déplacements sur zone dans le cadre de missions.

*La séance est levée à dix heures trente-cinq.*

\*

\* \*

### **Membres présents ou excusés**

Présents. - Mme Patricia Adam, Mme Sylvie Andrieux, M. Olivier Audibert Troin, M. Nicolas Bays, M. Malek Boutih, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Isabelle Bruneau, Mme Nathalie Chabanne, M. Guy Chambefort, M. Jean-David Ciot, M. Bernard Deflesselles, Mme Carole Delga, M. Philippe Folliot, M. Yves Foulon, M. Yves Fromion, M. Claude de Ganay, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, Mme Edith Gueugneau, M. Christophe Guilloteau, M. Francis Hillmeyer, M. Laurent Kalinowski, M. Patrick Labaune, M. Jacques Lamblin, M. Jean-François Lamour, M. Charles de La Verpillière, M. Philippe Meunier, M. Alain Moyne-Bressand, M. Philippe Nauche, Mme Nathalie Nieson, M. Jean-Claude Perez,

Mme Sylvia Pinel, Mme Marie Récalde, M. Eduardo Rihan Cypel, M. Gwendal Rouillard, M. Thierry Solère, M. Philippe Vitel

Excusés. - M. Claude Bartolone, M. Philippe Briand, M. Jean-Jacques Candelier, M. Laurent Cathala, M. David Comet, Mme Catherine Coutelle, M. Lucien Degauchy, M. Guy Delcourt, Mme Geneviève Fioraso, Mme Geneviève Gosselin-Fleury, M. Serge Grouard, M. Éric Jalton, M. Gilbert Le Bris, M. Jean-Yves Le Déaut, M. Frédéric Lefebvre, M. Christophe Léonard, M. Bruno Le Roux, M. Maurice Leroy, Mme Lucette Lousteau, M. Alain Marty, M. Damien Meslot, M. Alain Rousset, M. Jean-Michel Villaumé, M. Michel Voisin